



# Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1345 - 17 novembre 2022

## PROTECTION CONTRE LE MILDIU

### Un intérêt démontré de la combinaison de leviers sur des critères techniques, économiques et environnementaux

*L'usage en intrants phytopharmaceutiques sur la pomme de terre est le plus élevé des grandes cultures françaises (1). Leur emploi doit être réduit pour toutes les étapes de productions de la pomme de terre, notamment pour la protection fongicide.*

Dans le projet COM-POT(2), quatre techniques alternatives pour la protection contre le mildiou ont été évaluées : les applications de fongicides ont été réduites grâce aux préconisations d'un outil d'aide à la décision (OAD Mileos®), la résistance variétale, l'association des fongicides conventionnels à doses ajustées avec un produit de biocontrôle (phosphonate de potassium) et la combinaison de l'ensemble de ces leviers. Ces 4 leviers ont été comparés à une pratique moyenne historique, pour la culture de la pomme de terre en Hauts de France, dans la région du Santerre (pratique témoin). L'efficacité des leviers a d'abord été évaluée au champ, sur des parcelles d'essai localisées

sur 3 sites (Hauts-de-France et Ile-de-France). Une évaluation multicritère a ensuite été réalisée sur les techniques jugées les plus efficaces. Cette activité a mis à profit l'outil SYSTERRE® et une ferme de référence. SYSTERRE®(3) est un outil d'évaluation de la durabilité des systèmes de culture à l'échelle exploitation. La ferme de référence mobilisée est une exploitation qui compile les données techniques et économiques d'une exploitation plutôt performante des Hauts de France.

Les itinéraires techniques évalués (pratiques témoin et alternatives) sont basés sur les essais au champ et ont été précisés par des experts de la thématique. Les opérations culturales, les dates d'intervention, les produits phyto et machines utilisées et les coûts ont été précisés. Les essais ont eu lieu sur les années 2018-2019 et 2019-2020, qui étaient particulièrement sèches. Le risque maladie sur la pomme de terre était relativement faible, le nombre d'interventions phytosanitaires a été particulièrement réduit.

(1) Source : SSP - Agreste - Enquête Pratiques culturales en grandes cultures 2017.

(2) Présentation globale du projet et ses résultats : <https://www.youtube.com/watch?v=TAWzjt9d-04>

(3) Présentation de l'outil SYSTERRE® : <https://www.arvalis.fr/outils-et-services/outils-et-fiches/systerre>

## À DÉCOUVRIR

### Protection contre le mildiou 1-2

Un intérêt démontré de la combinaison de leviers sur des critères techniques, économiques et environnementaux

### Énergie 3

Les filières agricoles en danger

### Marchés 4

Commerce national moins fluide

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

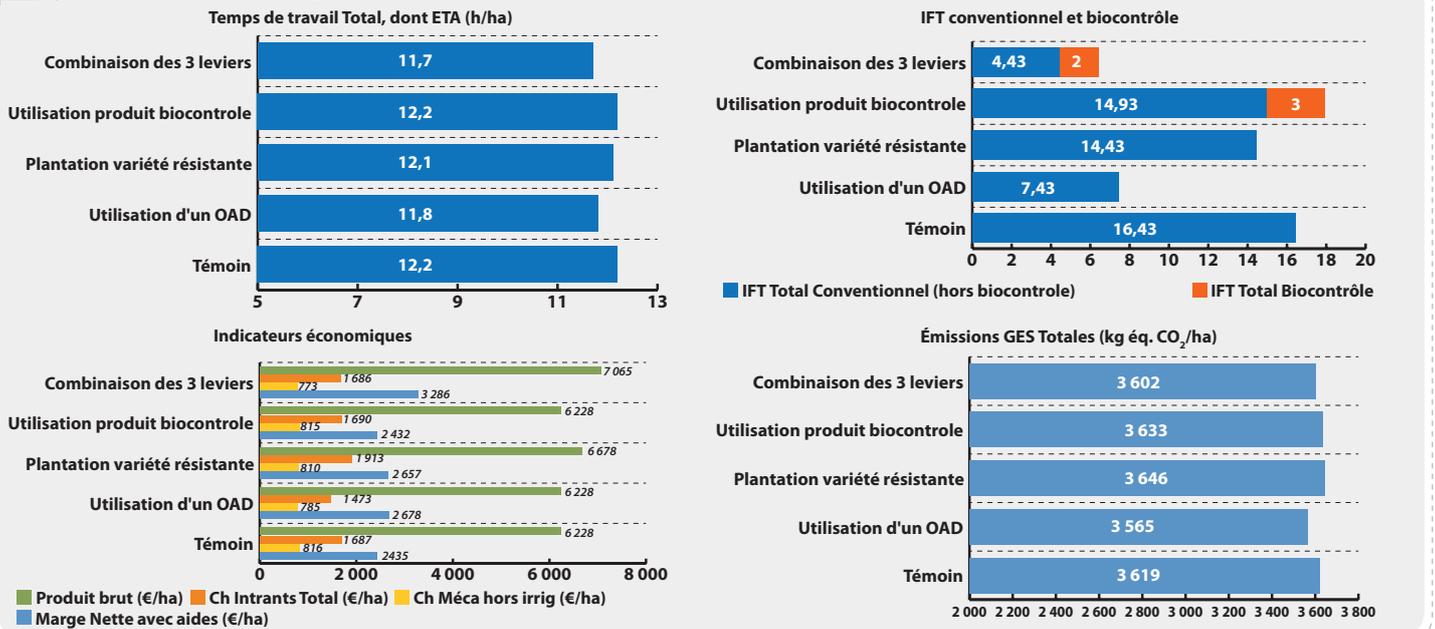
Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr) dans l'onglet « Newsletter ».

### Description des modalités évaluées par l'analyse pluri-critères

Scénario	Témoin	Utilisation d'un OAD	Variété résistante	Utilisation d'un produit de biocontrôle	Combinaison des 3 leviers
Variété	Bintje	Bintje	Magnum	Bintje	Magnum
Protection fongicide	13 applications de fongicides tous les 6-7 jours 7 produits différents appliqués	4 applications de fongicides 2 produits différents appliqués	11 applications de fongicides 5 produits différents appliqués	13 applications de fongicides + 1 produit de biocontrôle 7 produits différents appliqués	2 applications de fongicides 1 produit + 1 produit biocontrôle
Rendement	50 t/ha	50 t/ha	50 t/ha	50 t/ha	53 t/ha → protection très complète
Hypothèses complémentaires		Abonnement à l'OAD Mileos® + station météo ~480 €/an	Prix des plants : + 0.03 €/kg pour Magnum Prix de vente : + 9€/t	8,5 €/L de phosphonate de potassium	
Désherbage - Irrigation - Défanage - Récolte → Similaires pour tous les scénarios					

(Suite page 2)

## Synthèse des indicateurs de performance des scénarios de lutte contre le mildiou et témoïn



## (Suite de la page 1)

La combinaison des 3 leviers est la solution présentant la meilleure performance globale : grâce à une forte réduction des interventions fongicides (2 traitements contre 13 dans la situation témoïn), l'IFT est réduit de 12 points, le temps de travail au champ est légèrement diminué (- 30 min/ha/an), la marge est améliorée de 851 €/ha (meilleurs rendements, meilleure rémunération des tubercules de variété Magnum et réduction des charges) et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont stables.

La mise en œuvre isolée des différents leviers présente néanmoins des intérêts. Le temps de traction est légèrement réduit ou reste stable (- 24 minutes si utilisation d'un OAD, inchangé avec les autres leviers). Le débit de chantier des traitements phytosanitaires est élevé (~16 ha/h), le temps de traction des techniques de lutte alternatives évolue donc peu, comparé à la pratique témoïn.

Les IFT conventionnels diminuent, de - 1,5 points à - 9 points pour les leviers mis en œuvre seuls. L'IFT biocontrôle augmente pour le scénario avec emploi de produit de cette catégorie (+3 points).

La marge nette des leviers unitaires reste inchangée ou augmente (jusqu'à + 243 €/ha avec utilisation d'un OAD). Pour les scénarios avec utilisation d'un OAD ou emploi d'une variété résistante au mildiou, l'amélioration du produit brut et/ou la réduction des charges est supérieure au coût de mise en œuvre du levier : lorsque les préconisations de l'OAD sont suivies, le produit se maintient (rendements inchangés) et les charges diminuent

(mécanisation et phytosanitaires réduits) ; lorsqu'une variété résistante au mildiou est plantée, les charges de plants augmentent mais les charges phytosanitaires et mécaniques diminuent, le produit brut augmente du fait d'une meilleure rémunération de cette variété, la marge est améliorée. Pour le levier reposant sur l'utilisation de produit de biocontrôle, la réduction de charges en produits phytosanitaires conventionnels s'équilibre avec le coût des produits de biocontrôle ; les autres charges et produits sont inchangés.

Les émissions de GES varient peu pour les différents leviers évalués. La fertilisation est le premier poste contributeur aux émissions de GES (68 %) suivi par la combustion de carburant au champ (13 %), les résidus de cultures (8 %) et la production de semences (5 %). La réduction des interventions fongicides permet de diminuer la consommation de carburant et la fabrication d'intrants phytosanitaires : environ -0.5 % des émissions.

Le changement de variété implique une augmentation de la densité de plantation. Ceci induit une augmentation des émissions de GES, celle-ci est partiellement compensée par la réduction des opérations phytosanitaires.

Les quatre solutions présentées permettent la réduction de l'usage des fongicides avec un maintien ou une amélioration des performances techniques, économiques et environnementales. Il n'existe pas de « solution miracle » valable pour toutes les situations, les contraintes spécifiques de l'exploitation doivent guider l'exploitant dans le choix des techniques à mettre en œuvre. ■

Coraline DESSIERNE - Arvalis Institut du Végétal



## ÉNERGIE

## Les filières agricoles en danger

*Sans un plafonnement des prix du gaz et de l'électricité, une très grande partie de nos entreprises ne pourront pas assurer le maintien des chaînes agricole et alimentaire. 20 interprofessions agricoles (dont le CNIPT et le GIPT) alertent le Gouvernement.*

L'échec actuel des négociations européennes sur un bouclier tarifaire commun a laissé la place à des initiatives nationales à travers toute l'Europe. Quand l'Allemagne annonce un plafonnement du prix de l'électricité à 130 €/MWh (mégawattheure), que la Pologne évoque 180 €/MWh et que l'Espagne et le Portugal, de leurs côtés, ont d'ores et déjà acté 200 €/MWh, beaucoup de nos entreprises achètent à des prix supérieurs à 500€/MWh sur le marché français. L'absence en France d'un plan énergie à hauteur de la crise actuelle va impacter chacun des maillons des filières agro-alimentaires et faire peser de l'incertitude sur toutes les entreprises. Le cumul des impacts, sur les entreprises agricoles, de transformation et de distribution met clairement en danger les filières dans leurs capacités à proposer des produits accessibles aux consommateurs. Nombre d'entreprises voient leur pérennité remise en question.

L'annonce par le gouvernement de la baisse du volume d'ARENH (100 TWh en 2023 au lieu de 120 TWh pour 2022) et la faiblesse du système

d'aide prévu actuellement ne règlent en rien l'explosion des prix de l'énergie. Ils ne règlent pas non plus les distorsions de concurrence qui se mettent en place en Europe et dans le monde. Enfin, le plancher à 36 kVA (Kilovoltampère) pour les TPE/PME ne protège que très peu d'entreprises et d'exploitations agricoles.

Face à ces distorsions, si beaucoup d'entreprises ne peuvent pas répercuter l'explosion des coûts de production, elles n'auront pas d'autres choix que de rationaliser leurs gammes et/ou de réduire drastiquement leurs activités voire de les arrêter définitivement. Cette situation menace concrètement la compétitivité des produits français et donc la continuité de l'approvisionnement du marché intérieur ainsi que la compétitivité à l'export.

Nos activités ont été considérées comme essentielles pendant la crise sanitaire liée à la COVID 19. Les opérateurs de nos filières ont, dans ces circonstances exceptionnelles, fait preuve de résilience et évité

une crise alimentaire majeure.

Si le gouvernement considère comme stratégique la souveraineté agricole, alimentaire et industrielle de notre pays, alors il est fondamental que nos filières soient protégées par un plan d'accompagnement à la hauteur des enjeux. Dans ce contexte, nos entreprises ne pourraient survivre à des prix de l'énergie significativement supérieurs à ceux de nos homologues européens. ■

« L'absence en France d'un plan énergie à hauteur de la crise actuelle va impacter chacun des maillons des filières agro-alimentaires et faire peser de l'incertitude sur toutes les entreprises. »

## AGENDA

27-29 novembre

**Interpom Primeurs**

Courtrai (Belgique)

[www.interpom.be/en/home](http://www.interpom.be/en/home)1<sup>er</sup> décembre**Congrès de la FN3PT**

Brest

<http://plantdepommeeterre.org>1<sup>er</sup> et 2 décembre**Congrès de Fedépom**

Beaune

<https://www.fedepom.fr/>

9 décembre

**AG du GIPT**

Paris

<http://www.gipt.net>

11 janvier 2023

**AG du CNIPT**

Paris

[www.cnipt.fr](http://www.cnipt.fr)

8-10 février 2023

**Fruit Logistica**

Berlin

[www.cnipt.fr](http://www.cnipt.fr)

25 février au 5 mars 2023

**Salon International de l'Agriculture**

Paris

[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)

## EN BREF...

**Négoce****Fedepom et FC2A en congrès à Beaune**

Le congrès de Fedepom (Fédération Nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros) aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à Beaune (Côte d'Or). 2 sujets seront à l'ordre du jour : la contractualisation 2023 : les impacts d'EGALim 1 et 2 ; la concurrence entre matières premières agricoles. Beaune accueillera également le 2 décembre le colloque organisé par la Fédération du Commerce Agricole et Agroalimentaire (FC2A) qui aura pour thème : « Le com-

merce agricole et agroalimentaire face à une économie de guerre ».

**Filière Plants****La FN3PT en congrès à Brest**

La Fédération nationale des producteurs de plants de pomme de terre (FN3PT) tiendra son prochain congrès annuel le 1<sup>er</sup> décembre à l'Océanopolis de Brest. Après la présentation du rapport d'orientation, un débat portera sur le thème « la souveraineté du plant français : focus sur les coûts de production, le retrait des molécules, les solutions et leviers à envisager. »

**GIPT****AG de la filière pommes de terre transformées le 9 décembre**

L'interprofession des pommes de terre transformées (GIPT) organise son Assemblée générale le 9 décembre prochain à Paris. Après une présentation du bilan économique de la filière, les participants à l'AG débattront du sujet : « Systèmes agro-alimentaire : quels enjeux pour demain ? ». Le débat sera introduit par Nicolas Bricas, chercheur socio-économiste de l'alimentation au Cirad, titulaire de la Chaire Alimentations du monde à l'Unesco.

## LES MARCHÉS PHYSIQUES

## Cotations France (RNM)

En €/tonne

## Marché français - Stade expédition - Semaine 45

## Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	675 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	350 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	450 (↗)

## Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	710 (=)

## Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 45

Conservation France biologique	1130 (↗)
--------------------------------	----------

## Export-Stade expédition - Semaine 45

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	410 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	380 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	360 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	360 (↗)

## Rungis - Semaine 45

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	550 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

## Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Septembre	
	2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	139,2	+ 23

Source : INSEE

## Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Septembre	
	2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	216	=

Source : INSEE

## Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

Semaines 43 et 44	
Consommation polyvalente	347,5 (↘)
Chair ferme blanche	345 (↘)
Chair ferme rouge	339 (↘)

Source : Courtiers assermentés français

## Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Octobre	
	2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	128,53	+ 7,5

Source : INSEE

## Prix au détail en GMS - €/kg

Référence format 2,5 kg selon usage culinaire (hors BIO)	Octobre 2021	Octobre 2022	Evol. oct. 2022 vs oct. 2021
À l'eau, sautée, vapeur	1,28	1,40	+ 9 %
Four	1,30	1,43	+ 10 %
Frites	1,29	1,42	+ 10 %

Source : GIE Interfel/CNIPT - Base d'évaluations : 157 points de vente et 1 809 références en octobre 2022 ; 335 points de vente et 3 758 références en octobre 2021.

## Cotations marchés étrangers

En €/tonne

## Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 44

Frites 40 mm+	205-265 (↗)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	nc.

## Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 44

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	nc.
--	-----

## Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 44

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

## Commerce national moins fluide

Le marché national a été moins fluide sur les trois précédentes semaines. Le commerce des pommes de terre, comme dans d'autres catégories alimentaires, peut être contraint par la nécessité d'arbitrage opéré par les ménages qui, pour beaucoup, doivent compenser des hausses de charges incompressibles (énergie domestique, carburant, loyers...). Les enseignes de la grande distribution font d'ailleurs part d'une baisse de la fréquentation dans les hypermarchés, notamment ceux situés dans les zones périurbaines. Les ménages cherchent en effet à réduire au maximum leur déplacement en voiture et à privilégier les commerces situés à proximité du domicile. La situation « fin et début de mois », plus difficile financièrement pour les ménages, a pu également influencer sur le comportement des clients et le commerce. À l'export, la conjoncture est plutôt positive même si les performances peuvent varier selon les pays et les niveaux qualitatifs des produits. Une certaine normalité a été retrouvée sur le plan de la logistique et de la disponibilité des camions.

## Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

## Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

## Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

